

Réponses aux questions des députés lors de la  
réunion du 22 octobre 2024 - " Budget principal  
des dépenses pour l'exercice financier se  
terminant le 31 mars 2025 "

*Présenté au Comité sénatorial permanent des finances  
nationales - NFFN*

*5 novembre 2024*

Soumit par : Statistique Canada

## 1. Données autochtones

### **Sénateur Smith : Comment Statistique Canada prévoit-il collaborer avec les communautés autochtones pour veiller au respect de la souveraineté des données et de l'autodétermination dans ce processus?**

La [Stratégie relative aux données de 2023-2026 pour la fonction publique fédérale](#) stipule clairement que « [l]e soutien accordé à la souveraineté des données autochtones est une priorité du gouvernement qui contribue à l'autodétermination des peuples autochtones. Au cours des trois prochaines années, les travaux menés en collaboration avec les partenaires autochtones jetteront les bases d'une approche pangouvernementale visant à aider les Premières Nations, les Inuits et les Métis à concrétiser leurs visions respectives de la souveraineté en matière de données ».

Grâce à des initiatives telles que le Programme de liaison avec les Autochtones, l'Initiative de développement de la capacité statistique autochtone et la Directive relative aux statistiques sur les Premières Nations, les Métis et les Inuit, Statistique Canada continue d'établir des relations avec des organisations et des communautés autochtones afin de les aider à déterminer leurs besoins en matière de données, à améliorer leurs processus de collecte de données et à bâtir leur propre capacité statistique. Des renseignements complémentaires sur chacune de ces initiatives, ainsi que sur les mesures particulières visant à suivre le progrès vers cet objectif global, sont fournis ci-dessous.

- **L'Initiative de développement de la capacité statistique autochtone** donne la possibilité aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuit de renforcer et de maintenir leur propre capacité statistique en suivant une formation dirigée par un instructeur. À l'heure actuelle, huit cours réguliers sont offerts sans frais aux Autochtones dans le cadre de cette formation. Son programme prévoit un contenu diversifié, dont les cours *Introduction aux statistiques*, *Les enquêtes de A à Z* et *Exploration de la visualisation des données*. De nouveaux contenus sont en cours d'élaboration pour répondre aux besoins grandissants soulevés par les participants et les organisations et communautés autochtones partenaires.
  - En 2023-2024, Statistique Canada a transmis ses connaissances et son expertise grâce à la prestation de 35 cours à plus de 700 participants (plus de 95 % de l'auditoire s'est dit satisfait de la formation et du renforcement des capacités).
- **Le Programme de liaison avec les Autochtones** sert d'intermédiaire entre Statistique Canada et les communautés autochtones. Ce programme, qui joue un rôle important dans la mobilisation au sein des communautés des Premières Nations avant la collecte des données du recensement, vise à démontrer la valeur des renseignements que celui-ci permet de recueillir. Dans le cadre d'une relation de nation à nation, Statistique Canada collabore avec les Premières Nations par l'entremise des conseillers du Programme de liaison avec les Autochtones, lesquels demandent aux chefs et aux membres du conseil des Premières Nations la permission de faire le dénombrement dans leur communauté (réserve) lors de la tenue du recensement.
  - En règle générale, le nombre de réserves et d'établissements partiellement dénombrés a diminué de façon constante au cours des dernières décennies. En 1996, 77 réserves ont été partiellement dénombrées (subdivisions de recensement) dans le cadre du recensement; il y en avait plus de 100 en 1991. Ce chiffre a diminué pour s'établir à 30 en 2001 et à 22 en

- 2006, puis il est passé à 31 en 2011 et à 14 en 2016. En 2021, la pandémie de COVID-19, des incendies de forêt ainsi que l'absence de permission de Premières Nations ont fait en sorte que 63 réserves ont été partiellement dénombrées, sur un total de 1 026 subdivisions de recensement au Canada classées comme des *réserves*.
- Dans le cadre du Recensement de 2021, Statistique Canada a travaillé avec les dirigeants locaux et les communautés pour promouvoir les possibilités d'emploi liées au recensement et joindre les populations plus difficiles à dénombrer. Ainsi, des centaines de possibilités d'emploi au pays ont été offertes.
  - À la suite du Recensement de 2016, l'organisme a visité 30 emplacements au pays, mené environ 60 discussions et écouté plus de 400 personnes d'organisations autochtones locales, provinciales, territoriales et nationales afin de mieux comprendre les besoins en matière de données des organisations et des communautés autochtones et d'obtenir une rétroaction sur les questions concernant les populations des Premières Nations, des Métis et des Inuit.
  - De plus, deux nouvelles questions ont été ajoutées au questionnaire détaillé du Recensement de 2021, à la suite de la mobilisation des communautés et des organisations autochtones, et de la mise à l'essai exhaustive du questionnaire. Ces nouvelles questions aideront les organisations et les gouvernements métis et inuits à mieux comprendre les caractéristiques démographiques, sociales et économiques de leurs membres.
  - En vue du Recensement de 2026, une série de discussions virtuelles et en personne a réuni des membres de communautés autochtones de partout au pays. Ces membres représentaient des utilisateurs de données individuels, ainsi que des organisations autochtones locales, provinciales, territoriales et nationales, parmi lesquelles des centres d'amitié, des organismes de santé ainsi que des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit. Au cours de ces échanges dirigés, nous avons demandé aux participants de nous faire part de leurs réflexions et de leurs opinions concernant cinq questions du recensement utilisées pour identifier les Premières Nations, les Métis et les Inuit, ainsi que la terminologie précise utilisée dans le recensement.
- **La Directive relative aux statistiques sur les Premières Nations, les Métis et les Inuit**, lancée en avril 2024, oblige l'ensemble du personnel et les équipes responsables de projets et d'initiatives de Statistique Canada traitant de statistiques sur les Autochtones à aviser le Centre de la statistique et des partenariats autochtones et à le consulter. Son objectif principal consiste à établir à l'échelle de l'organisme une approche cohérente à l'égard de la collecte et de la diffusion de statistiques sur les Premières Nations, les Métis et les Inuit ainsi qu'à assurer une participation appropriée des partenaires autochtones. Les activités suivantes ont été menées depuis le lancement de la Directive (d'avril 2024 à octobre 2024) par l'entremise du Centre de la statistique et des partenariats autochtones :
    - Statistique Canada a mené 26 examens de produits d'analyse et organisé 14 examens par des organisations autochtones nationales.
    - Des conseils stratégiques sur la mobilisation de partenaires autochtones ont été fournis à au moins 14 divisions de Statistique Canada, 5 organisations externes et 5 autres ministères fédéraux (SAC, Élections Canada, CCDP, EDSC, ASPC).

- Au total, 36 séances de formation dirigées par un instructeur (1 338 participants) ont été livrées au sujet des peuples autochtones au Canada afin d'accroître les connaissances culturelles et les compétences chez les membres du personnel de Statistique Canada.

### **Sénateur Smith : Comment Statistique Canada travaillera-t-il avec les organisations partenaires pour mieux comprendre les données et améliorer la vie des Autochtones?**

Le Programme de liaison avec les Autochtones a été créé vers la fin des années 1990 et est devenu un programme national comptant huit conseillers à l'échelle du Canada. Le programme continue de jouer un rôle essentiel grâce aux relations fondamentales durables qu'il permet d'établir avec les communautés autochtones dans le but d'accroître leur compréhension des données de Statistique Canada et leur accès à celles-ci, de bâtir une capacité statistique et d'assurer une communication au sujet des enquêtes et des initiatives de Statistique Canada. Ce travail se poursuivra avec l'arrivée de nouvelles enquêtes et dans le cadre du Recensement de 2026.

Des renseignements provenant du recensement et de l'Enquête auprès des peuples autochtones ont servi à mesurer les écarts socioéconomiques entre les Autochtones et les non-Autochtones et à fournir des renseignements plus détaillés dans le but de mieux comprendre pourquoi ces écarts existent. Le recensement fournit des renseignements socioéconomiques sur tous les peuples des Premières Nations, les Métis et les Inuit, y compris les communautés des Premières Nations et des Inuit. L'un des produits est le document [Membres inscrits des Premières Nations au Canada : un aperçu du Recensement de 2021](#), produit en collaboration avec l'Assemblée des Premières Nations.

En outre, Statistique Canada mène l'Enquête auprès des peuples autochtones tous les cinq ans afin de mieux comprendre les conditions en matière de santé et de bien-être socioéconomique des membres des Premières Nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuit. Les données du dernier cycle de l'enquête ont été publiées le 14 août 2024. Elles présentent des constatations particulières sur le bien-être et la santé des enfants des Premières Nations vivant hors réserve ainsi que des enfants métis et inuits âgés de 1 à 14 ans.

Les investissements dans le cadre du budget de 2021 (l'Approche transformationnelle à l'égard des données sur les Autochtones) ont permis d'accroître le nombre d'occasions d'approfondir la collaboration entre Statistique Canada et les partenaires autochtones pour élaborer conjointement des projets d'analyse et trouver des façons d'augmenter la visibilité des Autochtones dans le système statistique national. Ces initiatives élaborées conjointement (environ 40 projets et activités distincts) continuent de présenter des occasions de renforcer la capacité statistique et la capacité de données des communautés, organisations et gouvernements des Premières Nations, des Métis et des Inuit en appui à l'autodétermination et à la souveraineté en matière de données. Par exemple :

- La Série d'enquêtes auprès des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuit est une étude de suivi par panel en ligne qui comprend trois courtes enquêtes auxquelles des répondants de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2022 ont volontairement accepté de participer. La collecte de données aura lieu en 2024-2025. Les réponses à l'Enquête auprès des peuples autochtones seront jointes aux données provenant des mêmes

- répondants aux enquêtes par panel en ligne afin de fournir d'autres renseignements ciblés sur des enjeux émergents.
- Des projets ont été élaborés conjointement avec des organisations nationales et régionales, et avec d'autres organisations autochtones sur divers domaines prioritaires, dont les langues autochtones, le développement économique, la protection des enfants, la mortalité évitable, la tuberculose ainsi que la sécurité alimentaire.
  - Statistique Canada travaille actuellement en vertu d'un protocole de collaboration avec le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations afin d'appuyer la mise en œuvre initiale de la Stratégie de gouvernance des données des Premières Nations par l'entremise de plusieurs projets élaborés conjointement et conçus pour accroître la capacité statistique des Premières Nations et renforcer leur capacité de gouvernance de l'information. Des ententes semblables sont en cours d'établissement avec l'organisme Inuit Tapiriit Kanatami, le Bureau du commissaire aux langues autochtones et le centre régional de gouvernance de l'information de la Colombie-Britannique.

Statistique Canada travaille également avec des organisations telles que le Conseil national autochtone de la sécurité-incendie (CNASI) afin de produire des données et d'obtenir des connaissances qui aideront à cerner les facteurs de risque liés aux incendies dans les communautés autochtones et ainsi aider les chefs des services d'incendies autochtones à élaborer des stratégies de prévention, lesquelles contribueront à sauver des vies et à protéger des propriétés en cas d'incendie dans leurs communautés. Pour ces travaux, le CNASI a présenté à Statistique Canada son premier Prix de leadership pour la prévention des incendies.

## **2 Stratégie de réduction des déchets plastiques**

**Sénatrice MacAdam : Pouvez-vous nous expliquer pourquoi il y a un décalage dans les données et nous décrire les obstacles qui nuisent à la production et la diffusion de données plus précises et en temps réel? De quelles façons pourriez-vous affecter les ressources afin d'adapter les méthodes pour améliorer la rapidité et la disponibilité des données? (en référence au rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable sur la stratégie adoptée par le gouvernement fédéral pour réduire les déchets plastiques)**

Le Compte des flux physiques des matières plastiques (CFPMP) intègre des données internes de Statistique Canada et des renseignements de grande qualité provenant de l'industrie et de sources publiques, dans le respect de normes strictes en matière de protection des renseignements personnels et de confidentialité. Les principales sources de données comprennent les tableaux des ressources et des emplois (TRE), l'Enquête sur la gestion des déchets, l'Enquête annuelle sur les industries manufacturières et de l'exploitation forestière, et les données sur le commerce international canadien de marchandises. Des sources de données de rechange sont également utilisées, y compris des vérifications sur les déchets, des rapports de gestion de l'industrie et des rapports provinciaux ou territoriaux sur le recyclage.

L'équipe du CFPMP reçoit les données à différents intervalles. Les données d'enquête et celles tirées d'autres sources sont accessibles dans des délais pouvant aller d'environ un an à deux ans après l'année de référence.

Les TRE, qui sont essentiels à l'élaboration CFPMP, prennent un temps considérable à produire, car ils reposent sur de multiples sources de données et sont diffusés 2 ans et 11 mois après la fin de l'année de référence. Leur production ne peut commencer que lorsque les travaux entourant toutes les sources de données requises sont terminés.

Les TRE fournissent un portrait cohérent et intégré de l'économie sur le plan des industries et des produits. Ils brossent un tableau détaillé de toute l'activité économique ayant lieu dans une région géographique donnée, et ils servent de puissants outils analytiques pour présenter la structure d'une économie et les liens entre les divers acteurs économiques. Le Canada est l'un des rares pays à produire des TRE annuels à l'échelon national ainsi qu'aux échelons infranationaux provinciaux et territoriaux.

Afin d'assurer une analyse et une diffusion complètes, le CFPMP est diffusé environ 120 jours après la publication des TRE. Le compte est finalisé environ quatre mois après la réception de toutes les données pertinentes, ce qui laisse suffisamment de temps pour un examen approfondi et la production de rapports complets.

StatCan explorera la possibilité de diffuser les données du CFPMP plus rapidement, en utilisant les projections des TRE pour produire des estimations provisoires un an plus tôt. Cependant, l'élaboration de projections de TRE nécessiterait un examen plus approfondi et l'utilisation potentielle d'autres sources de données.

Les estimations provisoires du CFPMP devront être révisées lorsque les TRE finaux seront publiés, un an plus tard.

### **3 Régime canadien de soins dentaires**

**Sénatrice Kingston : Je me penche sur vos priorités stratégiques, et vous en avez une visant à éclaircir les soins de santé. Vous faites référence à cette priorité dans le cadre du Régime canadien de soins dentaires. Maintenant que la sanction royale a été accordée au projet de loi C-64 et qu'on mettra en place un comité d'experts dans un avenir prochain, avez-vous des plans, ou faites-vous des plans pour appuyer ce comité d'experts, comme vous l'avez fait pour le Régime de soins dentaires du Canada?**

Le mandat de Statistique Canada est de produire des données qui aident les Canadiennes et Canadiens à mieux comprendre leur pays — sa population, ses ressources, son économie, son environnement, sa société et sa culture. Dans ce contexte, l'un des principaux rôles de Statistique Canada est de fournir des renseignements et des analyses statistiques sur la structure économique et sociale du Canada dans le but de permettre l'élaboration et l'évaluation des politiques et des programmes publics, et d'améliorer la prise de décisions publiques et privées au profit de l'ensemble de la population canadienne.

Le Programme de la statistique de la santé buccodentaire (PSSB) est un exemple particulier qui illustre le mandat de Statistique Canada en action. Dans [le budget de 2023](#), le gouvernement du Canada a annoncé qu'un programme national de soins dentaires sera mis en œuvre par Santé Canada, et que 23,1 millions de dollars seront versés à Statistique Canada sur deux ans « afin de recueillir des données

sur la santé buccodentaire et l'accès aux soins dentaires au Canada, ce qui éclairera la mise en place du Régime canadien de soins dentaires ». À ce titre, Statistique Canada a créé le PSSB, qui s'appuie sur une stratégie globale visant à recueillir les données nécessaires pour évaluer et produire de l'information sur l'état de santé buccodentaire autodéclaré des Canadiennes et Canadiens et suivre l'évolution des besoins en matière de soins buccodentaires et des résultats liés à la santé buccodentaire. La stratégie relative aux données du PSSB permet également à Santé Canada de suivre le rendement de la Prestation dentaire canadienne et du Régime canadien de soins dentaires ainsi que l'incidence de ces programmes sur l'infrastructure dentaire canadienne et sur les mesures autodéclarées de la santé buccodentaire des Canadiennes et Canadiens.

À la suite de la sanction royale du projet de loi C-64 (la [Loi concernant l'assurance-médicaments](#)), Statistique Canada reconnaît le besoin potentiel de renseignements et d'analyses statistiques afin d'appuyer le *comité d'experts*, qui sera bientôt créé et qui sera chargé de formuler des recommandations fondées sur des données probantes sur le régime d'assurance-médicaments national et universel à payeur unique et de les présenter au ministre de la Santé. À cette fin, Statistique Canada appuierait les travaux du *comité d'experts* au moyen de toute source de données pertinente qui pourrait servir à éclairer l'élaboration de recommandations relatives à l'assurance-médicaments.